



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT ET DE
LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.
GÉNÉRALE

CRF(XLVI)/4
10 septembre 2012

Original: FRANÇAIS

QUARANTE-SIXIÈME SESSION
5-10 novembre 2012
Yokohama, Japon

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF
DE L'ÉVALUATION EX-POST DES PROJETS**

**en Conservation de la Biodiversité / Aires Protégées
et
en Amélioration et Conservation des Ressources Génétiques**

PROJETS:

PD 105/01 Rev.3 (F)

Vers une production de bois durable au Ghana : Stade I. Amélioration de la résistance à la mineuse des pousses et développement de Systeme sylvicoles pour optimaliser la réussite des plantations d'acajou (Ghana)

PD 310/04 Rev.2 (F)

Gestion de la biodiversité et conservation des concessions forestières contiguës à la zone de protection intégrale (Parc national de Nouabale-Ndoki) dans le nord de la République du Congo (Phase II)

préparé pour l'OIBT

par

**Denis Keedi Atok (Chéf d'équipe)
Monica Borner**

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ATO	African Timber Organisation
CIB	Congolaise Industrielle du Bois
FORIG	Forestry Institute of Ghana
FSC	Forestry Scholarship Council (Conseil de bonne gouvernance forestière)
Gvt	Gouvernement
ITTA	International Tropical Timber Agreement
MDDEEF	Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de l'Economie Forestière
OIBT	Organisation Internationale de Bois Tropicaux
ONG	Organisation non Gouvernementale
PNNN	Parc National de Nouabalé-Ndoki
PROGEPP	Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc National de Nouabalé-Ndoki
RCA	République Centrafricaine
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
WCS	World Conservation Society

TABLE DE MATIERES

	Pages
1. CONTEXTE, ORIGINE et BUT	3
2. SYNTHESE DES RESULTATS	3
3. RECOMMANDATIONS	6
4. LIENS AVEC L'OBJECTIF OIBT 2000	7

ANNEXES

ANNEXE 1 REMERCIEMENTS	8
ANNEXE 2 TERMES DE REFERENCE	8

1. CONTEXTE, ORIGINE ET BUT

L'OIBT est une organisation intergouvernementale de référence créée en 1986 pour régir les dispositions et le fonctionnement de l'ITTA, notamment en matière de :

-la promotion de commerce international du bois tropical

-la gestion durable des forêts tropicales et le développement des industries forestières tropicales à travers la coopération internationale, les principes directeurs de travail et les projets d'activités.

De ces missions clés, il en résulte que l'OIBT encourage et apporte son soutien technique et financier à tous les pays qui s'engagent dans les pratiques de gestion durable des forêts tropicales.

Dans cette optique, et poursuivant ses objectifs, l'OIBT, depuis des décades, développe au niveau national ainsi qu'au niveaux régionaux, des projets dont les enseignements qui en sont issus, constituent des outils et des instruments précieux pour la mise en œuvre et le suivi des progrès de gestion durable des forêts tropicales.

C'est dans ce contexte que l'OIBT a, à travers ses instances de décision, décidé de conduire les évaluations ex-post des projets suivants liés à **(1) la conservation de la biodiversité/ aires de conservation (2) l'amélioration et la conservation des ressources génétiques :**

PD 105/01 Rev.3 (F) :

Vers la production durable du bois au Ghana : phase I. Comment améliorer la résistance à l'insecte perceur des jeunes pousses et développer les systèmes sylviculturaux pour optimiser le succès des plantations du Mahogany(Acajou) au Ghana.

Et

PD 310/04 Rev.2 (F) :

Gestion et Conservation de la biodiversité dans les concessions forestières adjacentes à une zone de protection intégrale (Parc National de Nouabalé-Ndoki) dans le Nord Congo, Phase II

La mission d'évaluation comprenait M. Denis Keedi Atok du Cameroun et Mme. Monica Borner de nationalité Suisse. Cette dernière devait s'occuper spécialement du Congo et Mr. Keedi était responsable de l'évaluation ex-post de deux pays et du rapport thématique. Après étude des documents mis à leur disposition par le Secrétariat de l'OIBT et les Agences d'Exécution, des visites aux deux pays, des enquêtes sur le terrain, des discussions et des échanges avec les autorités des pays et toutes les parties prenantes, la mission a produit des rapports des évaluations ex-post pour chaque pays.

Le but principal de cette évaluation est de fournir un diagnostic concis de deux projets, l'un concernant la conservation/ aires de conservation et l'autre sur l'amélioration et la conservation des ressources génétiques afin d'en dégager les effets positifs ou négatifs, les causes de succès et des échecs et la contribution de ces deux projets dans l'atteinte de l'objectif de gestion durable de l'OIBT à l'horizon 2000, au plan Action de l'OIBT ainsi que les leçons à tirer en vue de l'amélioration des projets similaires dans le futur.

2. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'EVALUATION EX-POST DES DEUX PROJETS

Ce résumé exécutif synthétise les résultats de deux projets liés à : (1)la conservation de la biodiversité/ aires de conservation, (2)l'amélioration et la conservation des ressources génétiques. Bien que formulés de manière différente, ces deux projets ont des similitudes et concourent à l'atteinte des objectifs de gestion durable des forêts tropicales :

- PD 105/01 Rev.3 (F) : Vers la production durable du bois au Ghana : phase I. Comment améliorer la résistance à l'insecte perceur des jeunes pousses des plants et développer les systèmes sylviculturaux pour optimiser la réussite des plantations du Mahogany(Acajou) au Ghana.
- PD 310/04 Rev.2 (F) : Gestion et Conservation de la biodiversité dans les concessions forestières adjacentes à une zone de protection intégrale (Parc National de Nouabalé-Ndoki) dans le Nord Congo, Phase II.

Pour le PD 105/01 Rev.3 (F) (Ghana), les méliacées disparaissent du fait de la surexploitation forestière et le développement des plantations des Méliacées est handicapé par les attaques d'*Hypsipyla robusta*, un insecte qui perce des jeunes pousses et entrave la reconstitution des ressources génétiques des essences de haute valeur commerciale comme le Mahogany. L'objectif principal du projet était donc d'améliorer la durabilité de l'approvisionnement en bois de Mahogany(acaïjou) au Ghana en développant un système de

gestion intégrée de la peste afin de minimiser les effets négatifs de cette peste dans les plantations de Mahogany. L'objectif spécifique du projet était l'examen des méthodes par lesquelles le succès dans les plantations pouvait être assuré notamment par l'amélioration de la résistance et/ ou la tolérance à la larve perceuse des pousses, le développement des systèmes sylviculturaux qui minimisent les attaques de la larve de pousses et l'étude des aspects socio-économiques de ce fléau dans les plantations. Comme résultats succincts, des pépinières et des plantations expérimentales ont été installées grâce aux terres cédées par les industriels et les communautés à partir des semences de Khaya et d'Entandrophragma récoltées à travers les zones forestières. Ce projet couvre toutes les zones écologiques du Ghana. Les plantations ont été mises en place avec les communautés et les industriels qui se sont appropriés les techniques et les conclusions du projet par une approche participative. La mise en œuvre est assurée par le FORIG, institut spécialisé dans la recherche forestière au Ghana.

PD 310/04 Rev.2 (F) (Congo), les objectifs se rapprochent et convergent. Les causes sont les menaces des pratiques non durables de l'exploitation forestière, le braconnage des espèces protégées qui impactent négativement sur la biodiversité et sur les moyens d'existence des populations locales. Il en découle l'objectif de développement suivant : conservation et gestion durable de la biodiversité et production du bois tropical de grande valeur dans les concessions forestières formant une zone tampon adjacente au Parc National de Nouabalé-Ndoki au Nord Congo avec deux objectifs spécifiques(1) mettre en place et faire le suivi des systèmes de gestion d'écosystème avec la société d'exploitation forestière et les communautés locales dans les 1,3 millions d'hectares des concessions Kabo-Pokola Toukoulaka/Loundoungou formant une zone tampon adjacente au Parc National Nouabalé Ndoki, République du Congo (2) promouvoir la gestion de la biodiversité et de la faune dans l'aménagement des forêts de production à travers la reproduction d'une approche de modèle dans les concessions forestières clefs dans la zone de conservation transfrontalière du Parc National de la Sangha, voisine au Cameroun, de la République Centrafricaine et la République du Congo

La mise en œuvre est assurée par le PROGEPP dont l'agence d'exécution est une ONG spécialisée dans les techniques de conservation et de gestion des aires protégées.

Tels présentés, les deux projets suivent une approche participative impliquant les institutions étatiques, le secteur privé et les communautés locales.

Les partenariats : Institutions étatiques, secteur privé, ONG et communautés locales constituent le socle des instances de concertation pour le bon fonctionnement de ces deux projets.

Le management des écosystèmes, le développement des plantations et leur gestion participative par les principaux partenaires constituent la principale innovation de la stratégie de ces projets.

Les contributions de l'OIBT sont les suivantes : US\$ 327'027 pour PD 105/01 Rev.3 (F) et US\$ 742'241 pour PD 310/04 Rev.2 (F).

Ces contributions de l'OBT ainsi que celles des agences de coopération à ces projets ont été décaissées comme prévues et les deux projets ont réalisé avec succès les objectifs fixés avec les ressources budgétaires allouées.

La stratégie consistant à impliquer à travers une approche participative toutes les parties prenantes et les bénéficiaires cibles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets a été un facteur déterminant pour l'atteinte des objectifs. Des formations ont été dispensées à toutes les parties prenantes pour renforcer leurs capacités de gestion et d'appropriation des résultats, en vue d'assurer la durabilité des acquis majeurs de ces deux projets.

La participation des parties prenantes a été d'un apport appréciable dans ces projets ainsi que dans les développements subséquents. Les industriels, les communautés ainsi que les travailleurs ont été impliqués à travers un processus participatif dans le design, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et l'appropriation des résultats des projets. Des études spécifiques liées à la clarification de certains aspects des projets ont été menées et ont permis la mise au point des protocoles pour une meilleure efficacité des actions, à l'instar analyses socio-économiques qui montrent que des plantations intégrées des petits planteurs sont profitables à tous les degrés. Ces études vont soutenir et renforcer les résultats et les réalisations pour les prochaines phases des projets. Les résultats de ces projets sont diffusés en interne à tous les collaborateurs, à tous les partenaires, aux bailleurs de fonds, aux acteurs environnementaux lors des ateliers et séminaires.

Quant à la durabilité, les organismes chargés de l'exécution des projets ont déployés tous leurs efforts pour assurer la pérennisation des résultats et des réalisations :

Pour le **Ghana**, toutes les parties prenantes telles les institutions étatiques, les industriels, les communautés ont été impliquées à un haut niveau de concertation et de décision (le Comité Directeur du Projet) pour la prise en compte de tous leurs intérêts. Les industriels et les communautés des planteurs ont rétrocédé leurs terres pour les plantations expérimentales. Les arbres ont été plantés avec l'implication de leurs agents qui

ont participé au contrôle avec par conséquent, un transfert de technologie direct. Les opérations de maintenance vont se poursuivre après l'achèvement du projet dans le strict respect des résultats attendus et des protocoles d'entente signés entre le secteur privé, et les communautés locales avec un contrôle assuré par les scientifiques du projet. La décision d'inclure les Méliacées (*Khaya* et *Entandrophragma* spp) dans le Programme national des Plantations, et la loi sur le partage des bénéfices générés par les produits dérivés de la forêt doivent être considérés comme éléments clés qui contribuent à la durabilité des résultats et des réalisations du projet PD 105/01 Rev.3 (F). La coopération dans le partage des responsabilités entre les scientifiques de la Michigan Technological University et le FORIG a permis une facile exécution du projet et formé des ressources humaines avec un PHD à l'appui. De manière générale, le projet a contribué à la mobilisation de toutes les parties prenantes du secteur forestier (Ghana Forestry Commission, secteur privé, communautés locales) sur l'importance d'utiliser les *Khaya* spp, les *Entandrophragma* spp et les autres espèces de la Famille des Méliacées pour la création des forêts artificielles mixtes. Ceci doit être considéré comme le déclencheur significatif susceptible de contribuer au succès de reforestation des forêts dégradées au Ghana et donc de la reconstitution des ressources génétiques. Dans l'ensemble, il faut noter l'enthousiasme et le dynamisme des communautés locales qui constituent la cheville ouvrière de la gestion durable des forêts, et le dévouement des industriels et de l'équipe du projet. Le problème à résoudre est celui de l'approvisionnement en semences. Les industriels et les communautés qui se sont déjà appropriés les techniques et les stratégies développées par le projet ont un besoin grandissant des semences pour étendre leurs plantations. Des attentes et des demandes fortement exprimées soulignent l'importance du problème. Dans cette optique, il faut que le projet dispose de son propre collecteur des semences parce qu'il n'existe qu'un seul collecteur pour le FORIG et le Projet.

Pour le **Congo**, les trois partenaires le MDDEFE, la WCS et la CIB, en face d'une situation d'application de la loi difficile et complexe dans une région infestée par un braconnage lucratif, ont réussi à asseoir un système de gestion d'écosystème garant de la conservation des ressources biologiques.

La législation congolaise impose l'intégration des mesures d'atténuation des impacts négatifs des activités industrielles sur l'environnement et sur les moyens d'existence des populations locales. La CIB avec l'appui du Projet y a réussi et obtenu ses certifications FSC. Elle a incorporé dans son règlement intérieur des règles au dessus de la loi congolaise acceptées et reconnues par le Gouvernement, à l'instar de l'exportation de la viande de brousse d'un site à un autre. Ce succès revient également aux communautés locales et aux employés de la CIB qui ont soutenu les actions du projet. Le Gvt par des actions de sensibilisation a contribué à ce résultat. Le PNNN a reçu la protection de la zone tampon. Les autres concessions (Danzer et Rougier) suivent et appliquent les principes de gestion du modèle PROGEPP. La réplification du modèle PROGEPP s'étend sur les concessions des forêts de production adjacentes à l'aire transfrontalière du Tri-national de la Sangha (TNS) couvrant le Congo-Brazzaville, le Cameroun et la République Centrafricaine.

Quant à l'atténuation de l'impact de l'exploitation forestière sur la biodiversité, les concessions CIB sont dotées des plans d'aménagement pour une production durable du bois ; des protocoles sur les techniques d'exploitation à impact réduit (EFIR) ont été élaborés, appliqués, contrôlés et mis à jour. Les populations bénéficient des disponibilités foncières à travers un plan de zonage intégré dans les plans d'aménagement adoptés, qui leur reconnaît dès lors des droits sur leurs terroirs traditionnels. Elles sont structurées en comités de gestion des ressources naturelles avec un encadrement et un suivi par le Conseil de concertation départementale pour le développement des activités alternatives à la chasse. Un fonds de développement local de 200frs/m³ commercialisé est disponible dans les comptes bancaires depuis 2006 au profit de ces communautés ; mais il manque un spécialiste des activités communautaires pour encadrer ces populations et canaliser l'utilisation judicieuse de cet important fonds. Ni le MEDDEFE, ni la WCS, ni la CIB ne possède de compétence et d'expertise dans le développement communautaire d'où les résultats très mitigés des (7) sept micro projets initiés dans la zone du projet. Les moyens financiers que débloquent annuellement la CIB, sont énormes pour améliorer les conditions de vie de ces populations. Mais, il faut un spécialiste en développement pour encadrer ces populations vivant en autarcie et surtout développer des actions ayant un lien avec la conservation et non des alternatives importées.

Quant à l'adoption des principes de gestion élaborés dans les législations nationales, un draft des normes nationales pour la conservation est déjà disponible et déposé au MEDDEFE. Ces normes sont appelées à être intégrées dans les politiques forestières et être adoptées pour devenir une loi opposable à tous les concessionnaires. Mais le processus d'adoption est lent.

Au-delà des résultats positifs, les deux projets posent toujours un problème récurrent de financement durable. Ils sont dépendants à plus 70% des financements extérieurs. L'OIBT finance les cycles des projets suivis de l'arrêt de ses contributions. Les industriels, opérateurs économiques, pourraient traverser une mauvaise conjoncture et se trouver dans l'incapacité d'honorer leurs engagements ; si tel serait le cas, d'où

proviendraient les ressources à hauteur de 70% des financements manquants ? Cette question mériterait d'être analysée par les partenaires des projets. Des pistes des solutions pourraient être explorées sur les Fonds fiduciaires, le mécanisme REDD+ sur le marché du carbone, le Fonds mondial pour l'environnement, les Banques Africaines qui financent les reboisements, les Organismes et ONG internationales qui appuient les opérations forestières relevant de l'intérêt planétaire. Dans tous les cas, il faut développer des mécanismes novateurs de financements durables.

3. RECOMMANDATIONS

Des partenariats multi-organisationnels sont nécessaires pour assurer la conservation de la biodiversité/aires de conservation, l'amélioration et la conservation des ressources génétiques. Le management et la gestion participative par les parties prenantes constituent l'innovation de la stratégie de ces projets. Les deux projets ont développé des outils et instruments scientifiques significatifs qui en font leur réussite pour la réplication dans d'autres zones forestières tropicales. La collaboration avec le secteur privé dans des tels projets est essentielle.

La structure des tels projets et les mécanismes de leur mise en oeuvre doivent être flexibles avec une définition claire et précise des tâches des principaux responsables et des instances d'orientation et techniques qui constituent des plates formes des débats et de résolution des conflits. La communication formelle et même informelle doit permettre d'éviter des blocages et la bureaucratie paralysante. Les deux projets disposent des outils de suivi-évaluation qui leur permettent de mesurer les progrès avec les divers participants à travers des rencontres régulières des instances des projets.

Pour le **Ghana**, la collaboration avec la communauté des planteurs et les industries du bois a été mémorable et a encouragé la stratégie d'engager les fermiers à produire sur leurs terres, et hors des réserves forestières, des plantations pour les besoins futurs de l'industrie du bois. Sur le plan des connaissances, ce projet constitue en lui-même une référence dans la recherche appliquée, la formation et la diffusion des connaissances. Les publications des résultats sont appréciées acceptées et réclamées par la communauté scientifique internationale.

Pour le **Congo**, il s'est agi de mener des actions de gestion rationnelle de conservation de la biodiversité pour assurer à long terme l'intégrité du PNNN. La stratégie visant à protéger la biodiversité dans les concessions forestières de la CIB a offert la possibilité de protéger tout un écosystème autour et avec l'aire protégée du PNNN. Le projet a étendu la zone de protection de 4000km² à 17000km². La conservation de la biodiversité et l'exploitation forestière à impact réduit ont pu être réalisées en conciliant des objectifs considérés à tort comme antagonistes. L'industriel paie le coût de la conservation, et en retour obtient la Certification FSC pour mieux vendre ses produits et son image sur le marché avec une valeur ajoutée appréciable.

Dans l'ensemble, les deux projets sont exécutés par des Agences d'exécution compétentes qui ont assuré par leur maîtrise des techniques et leur expérience l'atteinte des objectifs de ces projets. Le secteur privé intervenant dans ces projets a joué un rôle de premier plan qui appâte tous les autres investisseurs. Mais les communautés n'apportent pas le même enthousiasme et le même dynamisme. Si au Ghana, les communautés sont des institutions fortes et ouvertes au progrès et portent elles mêmes ce projet de long terme, au Congo, les communautés constituent le maillon faible des parties prenantes par la faiblesse de leur institution. Il faudra du temps pour que ces dernières exploitent tous les énormes avantages et droits que le projet leur offre. La sensibilisation et l'éducation doivent y être inscrites sur une longue durée. S'agissant des institutions étatiques, le Ghana manifeste une forte volonté politique pendant que le Congo tergiverse pour prendre des décisions stratégiques. Les partenaires doivent continuer à faire le lobbying pour faire progresser des dossiers importants comme l'adoption des normes nationales de conservation. Tandis qu'il y a visibilité sur l'extension des plantations au Ghana, le Congo doit prendre une initiative stratégique de lancer un **projet régional de conservation des écosystèmes du Nord-Congo** pour éviter des multiples partenariats isolés par concessionnaire individuel et évoluer vers l'élargissement des aires de conservation en dehors des schémas classiques des aires protégées. Les ressources biologiques ont besoin de grands espaces sécurisés pour se maintenir et se conserver.

En conclusion, les deux projets ont développé des guides, des protocoles, des méthodes et des études qui permettent de travailler sur des bases solides et contribuer dans les deux écorégions à sécuriser et améliorer les ressources biologiques. L'OIBT qui est l'organisation avant-gardiste de ces projets doit en faire une référence dans ses publications à toute la communauté internationale de la science forestière. Les techniques et les outils développés par ces projets doivent devenir des modules de formation pour le futur des forêts tropicales.

La conservation et l'amélioration des ressources génétiques sont des activités capitales qui concourent inéluctablement à la réalisation des objectifs de gestion durable des forêts mais, l'investissement est lourd et

demande beaucoup de patience parce qu'il s'agit du long terme. Leur réussite est liée à la forte participation des parties prenantes ; ce qui implique, une volonté forte de l'Etat comme leadership, maître d'ouvrage, facilitateur et régulateur dans le pilotage du processus, et une mise en œuvre efficace et sans réserve par le secteur privé et les communautés locales bien structurées tout en accordant une attention particulière aux incitations et aux activités alternatives en guise de motivation.

4. Liens entre les deux projets et les critères indicateurs pour la gestion durable des ressources forestières de l'OIBT.(voir détails dans les rapports des pays)

Les deux projets sont exécutés dans des approches paysages multi-ressources et multi-usages en collaboration avec les industries et les communautés locales par un processus participatif regroupant les parties prenantes telles : l'Etat, le secteur privé, la société civile et les populations pour la conservation de la biodiversité et l'amélioration des ressources génétiques.

Ces projets sont conformes aux 8 des 14 objectifs de l'OIBT (**Objectifs c, d, f, i, j, l, m, n.**)

Ils sont aussi conformes aux critères de sélection de l'article 25, paragraphe 2 de l'ITTA
(**critères A, B, C, D et G**)

Ces projets restent conformes au plan d'action de Yokohama et à l'objectif 2000 de gestion durable des forêts. Les stratégies et les actions restent fidèles aux directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts de production.

ANNEXES

Annexe 1 REMERCIEMENTS

Les deux consultants de l'Evaluation Ex-post Denis Keedi Atok et Madame Monica Borner remercient sincèrement tous directeurs des agences d'exécution des projets pour leur accueil, leur collaboration lors des travaux de ces évaluations ex-post et particulièrement pour les commentaires pertinents apportés aux rapports provisoires. Ces remerciements vont particulièrement à Monsieur Paul Tefler Directeur régional de WCS Congo sans oublier toute l'équipe du PROGEPP et Mr Hugues Ekani directeur environnement de la CIB. Que le Directeur Général de l'Economie Forestière et ses collaborateurs reçoivent ici notre sincère gratitude pour leur temps précieux consacrés à nos discussions. J'adresse toutes vives reconnaissances au Dr. Emmanuel Opuni-Frimpong et sa collaboratrice Nana Ya'a Nyarko Duah qui ont minutieusement organisé l'accueil et les étapes de ma mission de consultation. Que toutes les parties prenantes, industriels et communautés soient remerciés.

Nous tenons ici à adresser notre sincère gratitude au Directeur Exécutif de l'OIBT Mr. Emmanuel Ze Meka et Polycarpe Masupa-Kambale, Projects Manager RFM Division pour l'opportunité une fois de plus qu'ils nous ont donnée de faire ces évaluations ex-post ainsi que pour le support documentaire fourni et les appuis-conseils lors du déroulement de la mission.

Annexe 2: Terms of reference Ex-Post Evaluation of ITTO Projects on Biodiversity Conservation / Conservation Areas Improvement and Conservation of genetic resources

I. Background

ITTO is an intergovernmental commodity organization established in 1986 to administer the provisions and operation of the International Tropical Timber Agreement (ITTA), particularly in the promotion of international trade in tropical timber, the sustainable management of tropical forests and the development of tropical forest industries through international cooperation, policy work and project activities.

The two projects that will be the subject of the Ex-post Evaluation are as follows:

- PD 105/01 Rev.3 (F): Towards Sustainable Timber Production in Ghana: Stage I. Improving shoot borer resistance and developing silvicultural systems to maximize Mahogany plantation success (Ghana)
- PD 310/04 Rev.2 (F): Biodiversity management and conservation in forest concessions adjacent to totally protected area (Nouabale-Ndoki National Park), Northern Republic of Congo – Phase II

The background information of both projects is provided in Annex to the Terms of Reference.

II. Purpose and Scope of Evaluation

A) Purpose

The primary purpose of the evaluation is to provide a concise diagnosis of two projects with one related to *Biodiversity Conservation / Conservation Areas*, and the other related to *Improvement and Conservation of Genetic Resources*, so as to point out the successful and unsuccessful outcomes, the reasons for successes and failures, and the contribution of the projects towards the achievement of ITTO's Objective 2000, and to draw lessons that can be used to improve similar projects in the future.

B) Scope of Work

a) Analyze and assess for each project:

1. The overall role and contribution of each of both projects in light of sectoral policies, development programmes, priorities and requirements to achieve the rehabilitation of degraded forest lands and the sustainable management of forest resources in the country concerned.
2. Specific measures taken to incorporate project results in the national forestry and environmental policies and legislation.
3. The current management status of the forests within the project's area of influence, the effectiveness of the project's implementation and its effectiveness in promoting sustainable forest management as defined in the ITTO Guidelines and Criteria and Indicators for Sustainable Forest Management.
4. The contributions of the specific studies in various forestry-related disciplines prepared by the project to the development of forestry in the project's area of influence and on other similar and/or related projects being implemented in the countries concerned.
5. GHANA: The results and potential impact of the applied research conducted by the project [PD 105/01 Rev.3 (F)] on *Improvement and Conservation of Genetic Resources* practices and its contribution to the overall forestry-related knowledge in Ghana.
6. CONGO: The impact of project activities on the livelihoods of target populations, for PD 310/04 Rev.2 (F).
7. The effectiveness of dissemination of project results.
8. The overall post-project situation in the project's area of influence.
9. The unexpected effects and impacts, either harmful or beneficial, and the reasons for their occurrences.
10. The cost efficiency in the implementation of the project, including the technical, financial and managerial aspects.
11. Follow-up actions in order to enhance uptake of project results.
12. follow up / implementation of recommendations of 2007 evaluation in Congo
13. The project's relative success or failure, including a summary of the key lessons learnt; and the identification of any issues or problems that should be taken into account in designing and implementing similar projects in the future.

b) Provide a synthesis to:

1. Assess the overall role and meaningful contribution of the two projects in achieving sustainable management of forest resources in both tropical timber producing countries (Ghana and Republic of Congo) taking into account ITTO's objectives, the ITTO Action Plans [Libreville Action Plan 1998-2001 for PD 105/01 Rev.3 (F) and Yokohama Action Plan 2002-2006] and Objective 2000, as follows:
 - Adopt a forest policy and apply legislation; and
 - Secure the permanent forest estate.
2. Assess the overall appropriateness of the design and objectives, outputs and implementation approach of the two projects in light of its efficiency and effectiveness to assist promoting sustainable forest management.
3. Evaluate the overall impact on and relevance of the two projects for the Executing Agencies, the forest industry sector and local communities being served and the countries concerned.
4. Evaluate the overall attainment of the objectives and assess the overall effectiveness of the two projects.
5. Evaluate the overall appropriateness of the costs and cost structure and use of resources within the two projects.

And make recommendations on:

1. The needs for similar projects in the future.
2. The objectives of such future projects.
3. Innovative approaches/designs for projects aiming at promoting sustainable forest management in the tropics.
4. The effectiveness of the two projects' approach to promoting sustainable forest management.
5. Appropriate target groups, e.g. countries, government, organizations, forestry sector, local communities.
6. The organizational arrangements of the project.
7. Follow-up and evaluation practices.

8. Supplemental, alternative activities, processes, procedures, and/or follow-up programmes in the field of Sustainable Forest Management, if appropriate.
9. Further actions needed to sustain or increase the intended effects on sustainable forest management and Objective 2000 and to draw conclusions which may be of relevance to other ITTO projects in the field of sustainable forest management.

III. **Approach**

A) Composition of the evaluation team

The team will be composed of two consultants. One of the consultants will be the Team Leader in charge of the final report and the presentation of the results at the Forty-eighth Council Session in Yokohama (Japan), in November 2012. The assignment of the other consultant will be to carry out the mission to the Republic of Congo. The assignment of specific tasks within the TOR will be left to the Team Leader based on the individual expertise of the members of the team.

B) Consultation during evaluation exercise

The team will maintain close liaison with ITTO and will carry out its work in close cooperation with the concerned Executing Agencies and Governments in the countries concerned. Although the team should feel free to discuss with the authorities concerned all matters relevant to its assignment, it is not authorized to make any commitments on behalf of ITTO.

C) Activities and report of the team

The work required in this evaluation will consist of:

1. Desk review of project-related documents and materials provided by ITTO.
2. Missions in Ghana and the Republic of Congo. The consultants will visit each project's Executing Agency headquarters for a further desk review of project materials and to carry out evaluation work in collaboration with the Executing Agencies. The missions shall also include a field visit to each of the projects' area of influence to review field implementation and to evaluate the project results and impact, and should include discussions with project stakeholders and target beneficiaries. Approximately 10-14 working days are required for each project in their respective countries.
3. Preparation of an Ex-post Evaluation Report for each project in accordance with the Scope of Work and the checklist contained in the ITTO Manual for Project Monitoring, Review and Evaluation. The report for Ghana should be in English, and the report for the Republic of Congo should be in French;
4. Preparation of a synthesis report [see b) Scope of Work] of the two ex-post evaluation reports in one of ITTO's languages, focusing on the overall assessment of the projects' relative success in contributing to ITTO's Objectives, the Objective 2000 and the ITTO Action Plans [Libreville Action Plan 1998-2001 for PD 105/01 Rev.3 (F) and Yokohama Action Plan 2002-2006], summarizing the key lessons learnt; and identifying any issues or problems which constrained their contribution to the achievement of Objective 2000.
5. Presentation of the synthesis report (to be called: Overall Executive Summary) at the Forty-eighth Session of the International Tropical Timber Council (November 2012, Yokohama).

In writing the Ex-post Evaluation reports, the team will have the opportunity to discuss its preliminary findings, conclusions and recommendations with the representatives of each of the Executing Agencies, Governments and ITTO before the final version of the report is made. Responsibility for the final content of the reports, however, remains with the evaluation team.

D) Duration of the assignment

The duration of the assignment will be nine weeks for the Team Leader, and four weeks for the second consultant (dealing particularly with the Republic of Congo). Travel time for each project to be visited will be approximately two weeks. The remaining time will be used for preparation of the evaluation and report writing.

E) Proposed Work Schedule

April 2012:	Desk review
May – June 2012:	Missions in the Republic of Congo and in Ghana
31 July 2012:	Submission of draft reports to ITTO Secretariat and to each of the Project Executing Agencies for comments and suggestions.
31 August 2012:	Submission of both full ex-post evaluation reports and the overall executive summary to ITTO Secretariat.
November 2012:	Presentation of the findings, recommendations and conclusion of the ex-post evaluation of both projects at the Joint Session of the Committees during the Forty-eighth Council Session in Yokohama (Team Leader). Submission of the final version of both full ex-post evaluation reports, taking into account the comments made by of the delegates during the Joint Session of the Committees.

F) Proposed Consultants

Mr. Denis KEEDI ATOK, Team Leader (Ghana & Republic of Congo – 9 weeks)
Ms. Monica BORNER, Consultant (Republic of Congo – 4 weeks)

* * *